

**Arrêté présidentiel du 8 avril 1994
portant désignation des membres du gouvernement**

Nous Docteur SINDIKUBWABO Théodore,
Président de la République par intérim,

Vu l'accord de Paix d'Arusha signé le 04 Août 1993 entre le Gouvernement de la République Rwandaise et le Front Patriotique Rwandais, spécialement en son article 3 ainsi que l'article 22 du Protocole d'Accord portant sur les questions diverses et les dispositions finales;

Vu la Constitution de la République Rwandaise du 10 Juin 1991 spécialement en ses articles 35, 42, 44, 1° et 49;

AVONS ARRETE ET ARRETONS :

Article premier :

Le Gouvernement de la République Rwandaise est composé comme suit :

- 1° Monsieur BICAMUMPAKA Jérôme est nommé Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération;
- 2° Monsieur MUNYAZESA Faustin est nommé Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal;
- 3° Madame NTAMABYALIRO Agnès est nommée Ministre de la Justice;
- 4° Monsieur BIZIMANA Augustin est nommé Ministre de la Défense;
- 5° Docteur NSABUMUKUNZI Straton est nommé Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage;
- 6° Docteur RWAMAKURA André est nommé Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire;
- 7° Docteur MBANGURA Daniel est nommé Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Culture;
- 8° Monsieur NDINDABAHIZI Emmanuel est nommé Ministre des Finances;
- 9° Monsieur MUGIRANEZA Prosper est nommé Ministre de la Fonction Publique;
- 10° Monsieur NIYITEGEKA Eliézer est nommé Ministre de l'Information;
- 11° Monsieur MUGENZI Justin est nommé Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat;
- 12° Docteur NGIRABATWARE Augustin est nommé Ministre du Plan;

- 13° Docteur BIZIMUNGU Casimir est nommé Ministre de la Santé;
- 14° Monsieur NTAGERURA André est nommé Ministre des Transports et des Communications;
- 15° Monsieur HABINEZA Jean de Dieu est nommé Ministre du Travail et des Affaires Sociales;
- 16° Monsieur NSENGIYUMVA Rafiki Hyacinthe est nommé Ministre des Travaux Publics et de l'Energie;
- 17° Monsieur RUHUMULIZA Gaspard est nommé Ministre de l'Environnement et du Tourisme;
- 18° Madame NYIRAMASUHUKO Pauline est nommée Ministre de la Famille et de la Promotion Féminine;
- 19° Monsieur NZABONIMANA Callixte est nommé Ministre de la Jeunesse.

Article 2.

Le présent arrêté sort ses effets à la date de sa signature.

Kigali, le 8/04/1994

Dr Théodore SINDIKUBWABO
Président de République.